VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 21 JUIN 1916 — No. 34

ABONNEMENTS

Canada.......... $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.......... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
[illegible] GAUVIN
[illegible]RIMEUR

Toutes [illegible] concernant le journal ou [illegible] devront être adressées:

Le M[illegible]
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

MANDEMENT

DE PRISE DE POSSESSION DE

MONSEIGNEUR ARTHUR BELIVEAU

Arthur Béliveau, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Archevêque de Saint-Boniface.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Il y aura bientôt un an que le Divin Maître appelait à la récompense le serviteur prudent et fidèle, le pieux et intrépide pontife préposé par Lui, au cours des vingt dernières années, à la garde de l'église-mère de l'Ouest canadien.

Vous vous rappelez encore l'émoi profond créé dans le pays tout entier par la nouvelle fatale: "Mgr Langevin est mort!" Vous n'avez pas oublié les jours de deuil et de triomphe à la fois, où le Canada déposait sur la tombe du grand évêque et de l'ardent patriote l'hommage de sa vénération et de son admiration.

Du tombeau où reposent ses restes vénérés, à côté des fondateurs de cette église, s'échappe comme une constante exhortation à l'amour de Dieu, de l'Eglise, des âmes et de toutes les grandes et nobles causes.

Nous sommes encore trop près d'événements passionnants pour apprécier à sa juste valeur le noble cœur, la belle intelligence et la foi ardente de ce grand évêque. L'histoire rendra sûrement justice à sa vaillante mémoire. Physionomie très caractéristique, faite de franchise, de bonté, de gaieté, de modestie et de détermination, voire même de hardiesse, intelligence vive et claire, éloquence coulant de source, persuasive, entraînante et populaire, piété profonde, embrassant le Seigneur et toutes ses œuvres dans un enthousiaste amour: tel fut le grand évêque que pleure l'église de Saint-Boniface.

Que l'on ne s'étonne pas de l'immensité de l'œuvre accomplie durant les vingt années de luttes et de travaux qui l'ont prématurément conduit au tombeau.

D'abord, il fut le promoteur de l'intégrité de la doctrine et de la pureté des mœurs. En ce siècle de paganisme pratique, ce n'est pas toujours chose facile ni agréable, mais il s'était rendu compte qu'on ne peut pas toujours plaire aux hommes et être fidèle à Dieu. Il a dû bien souvent se rappeler la parole de nos Saints Livres: "Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ." (1)

Il n'ignorait pas que, dans l'œuvre de sanctification, la paroisse est le grand moyen d'action. Aussi quel zèle ne déploya-t-il pas pour établir partout de nouveaux centres de vie religieuse. Il en a créé quatre-vingt-un en vingt ans. On le trouvait parfois téméraire, mais il ne s'en troublait pas trop, ayant pour le seconder un clergé à l'âme apostolique et sachant se contenter de fort peu.

La colonisation du pays par l'élément catholique, lui tenait fortement au cœur. Dès les premiers jours de son épiscopat, il rappela et fit sienne la devise de nos héroïques colonisateurs: "Emparons-nous du sol." Comme il aimait à visiter les postes nouveaux et à bénir les recrues nouvellement arrivées! Pour cela il ne craignait pas d'entreprendre de longs et pénibles voyages, en toute saison.

La conservation de la foi chez les nombreux immigrants que le Gouvernement amenait dans nos plaines de l'Ouest, lui était un sujet de continuel souci. Pour atteindre ce but, il s'est efforcé de prendre le plus court, l'unique moyen: donner à chaque nationalité des pasteurs parlant sa langue.

Ce cœur d'apôtre ne pouvait oublier les premiers habitants du pays, les pauvres sauvages. Fils d'une famille religieuse qui a pour devise: *Evangéliser les pauvres*, il laissa aller son cœur aux déshérités pour qui ses frères en religion se dévouaient et se dévouent encore sans avoir en vue autre chose que le bien des âmes délaissées et la gloire du Divin Maître.

Il avait pour l'enfance un amour admirable. S'il la protégeait avec un soin spécial là où elle est le plus déshéritée, il s'efforçait aussi partout de la former pour Dieu, par le moyen de l'école. Il comprenait si bien le rôle admirable que remplissent nos communautés religieuses enseignantes dans la formation intellectuelle et morale de l'enfance qu'il en appela un nombre considérable à travailler dans son diocèse. C'était s'élever à la hauteur des âmes d'élite et comprendre le véritable esprit de la Sainte Eglise.

(1) Galates I, 10.

Ces communautés dévouées l'ont puissamment secondé dans la formation de ces nombreuses œuvres d'éducation et de charité qui font l'étonnement, en même temps que l'admiration de ceux qui visitent ce jeune pays.

Esprit toujours en éveil, il comprenait le rôle important que la presse catholique est appelée à jouer de nos jours. Aussi ne ménagea-t-il pas sa coopération à l'œuvre de presse établie à Winnipeg. On y imprime cinq journaux en cinq langues différentes, atteignant une trentaine de mille lecteurs. Ces journaux constituent d'admirables instruments de zèle en ce pays où les catholiques ne sont pas toujours groupés en paroisses ni même en missions régulières. Toutefois, si importante que soit l'action de la presse catholique, elle ne sera jamais pour le bien qu'un auxiliaire puissant. C'est le Saint Evangile et sa prédication qui ont changé la face de la terre. Aussi songeait il depuis longtemps à l'établissement d'un Petit Séminaire pour le recrutement du clergé. Il a eu la consolation, quelques années avant sa mort, de voir s'ériger cette institution près de la cathédrale, construite par lui, avec le concours des fidèles de la ville de Saint-Boniface et la coopération intelligente et dévouée de leur vénérable curé.

Enfin, au milieu des manifestations diverses de cette débordante activité, son grand esprit de foi lui rappelait sans cesse la nécessité de la prière pour l'établissement et la consolidation des œuvres de Dieu. Cette pensée du rôle capital de la prière, il a voulu l'affirmer par l'établissement d'un Carmel à Saint-Boniface, et par la fondation d'une communauté de femmes destinée à la formation de la jeunesse, mais dont la règle fait une large part à l'adoration du Saint Sacrement.

Voilà quelques traits de la figure du grand évêque auquel Nous sommes appelé à succéder. Nous croyons l'entendre Nous confier du haut du ciel la mission qu'exprimait si bien sa devise: *Depositum custodi*. Nous sentons l'énormité du poids qui tombe sur Nos faibles épaules. Nous ne croyons pas être allé au-devant de cette charge redoutable. Nous avons lieu de croire que la divine et toujours paternelle Providence de Dieu l'a voulu ainsi. Dieu aidera Notre faiblesse. "Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort. (1)

Nous avons essayé de mettre en lumière les traits saillants de la

(1) 2 Cor., XII, 10.

carrière épiscopale de celui qu'on a justement appelé le *grand blessé*. C'est pour Nous encourager à suivre son exemple. D'ailleurs, Notre cœur Nous y porte. C'est le chemin du devoir et de l'honneur.

Un cœur d'évêque doit avant tout être épris du désir de répandre autour de lui la connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne peut donc assister impassible à l'effrondement de l'école catholique dans son pays. C'est le suprême scandale des petits, et la malédiction de Dieu pèse sur la tête de ceux qui les scandalisent. Aux grands comme aux petits, Nous voudrions éviter ce malheur.

L'évêque doit aussi avoir une très haute idée de la justice. Il ne peut assister, sans sentir son cœur broyé, au triomphe de la force sur le droit; car c'est pour sa patrie, l'assurance d'une moisson de mort, fruit naturel d'une semence empestée.

L'Esprit-Saint a promulgué, il y a déjà de longs siècles, cette politique de haute sagesse sociale: "La justice et la paix se sont embrassées. (1)

Celui qui inaugura, en Europe, la politique néfaste de paix armée qui devait naturellement aboutir au cataclisme présent qui fait reculer le monde d'horreur, avait proclamé la contre-partie de la parole divine, en disant que *la force prime le droit*. Mais on a difficilement raison contre Dieu.

Aussi, n'est ce pas sans un serrement de cœur que Nous commençons Notre carrière épiscopale dans une province qui marche dans cette voie néfaste depuis un quart de siècle. Elle a détruit, dans cette partie du Canada, l'œuvre de paix fondée sur l'idée chrétienne et le respect mutuel voulus par les Pères de la Confédération. Elle s'est éloignée des véritables traditions chrétiennes, je dirai même britanniques; car elle chercherait en vain, en Angleterre, le système du soi-disant progrès scolaire, dont elle a affligé ses administrés en cette partie du pays. L'esprit de l'Eglise qui est l'esprit de paix, mais de paix dans la justice et le droit, sera Notre loi. L'Eglise Nous exhorte à défendre ses droits, et ceux des parents à l'encontre des théories païennes qui veulent que l'enfant soit la chose de l'Etat. (2) Nous les défendrons. La Sainte Eglise, en proclamant le fameux règlement Laurier-Greenway *défectueux, imparfait, insuffisant* Nous fait un devoir ainsi qu'à tous les catholiques de réclamer davantage. Nous réclamerons. (3) La tâche est sûrement ingrate, elle peut même paraître impossible à ceux qui ne comptent que sur les forces humaines. Nous voulons entrer dans la lutte avec la confiance en Dieu et la sage prudence conseillée par la Sainte Eglise, mais aussi avec l'inébranlable détermination de ne jamais quitter l'arène jusqu'à ce que justice ne soit rendue. Dieu Nous rappellera probablement à Lui avant la fin de la lutte; que Sa sainte volonté soit faite! Il ne Nous demande pas le succès, mais l'effort, et Il saura bénir en son temps tout effort désintéressé et généreux.

(1) Ps., LXXXIV, 11.
(2) Encyclique AFFARI VOS.
(3) Encyclique AFFARI VOS. "Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité: la loi que l'on a faite dans un but de réparation est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent, et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander."

Nous ne repousserons pas les réparations partielles qui nous seront offertes, mais convaincu qu'une question n'est définitivement réglée que quand justice pleine et entière a été rendue, Nous réclamerons persévéramment cette justice, en faisant appel à tous les esprits droits et à toutes les âmes soucieuses d'équité et de liberté. Libre de toutes attaches politiques, Nous placerons ces revendications bien au-dessus des intérêts et des préoccupations de partis, et nous invitons dès maintenant tous les amis de l'ordre et tous les champions du droit, à quelque parti qu'ils appartiennent, à se rallier sur ce terrain commun, et à Nous prêter un dévoué concours.

Ce groupement de nos forces en marge des organisations politiques nous est nécessaire pour reconquérir la jouissance de droits sacrés dans le domaine religieux et dans le domaine national. Nous faisons ici allusion à cette question de langue, obscurcie par tant de préjugés regrettables, et qui sème entre les citoyens d'une même contrée, et jusque chez les membres d'une même église des divisions profondes. Le Canada n'est-il pas un pays bilingue? Bilingue par les droits innés des deux grandes races qui l'habitent, et qui ont été pratiquement les seules à l'habiter, jusqu'au dernier quart de siècle, bilingue par sa formation historique, bilingue par l'esprit de la constitution qui le régit, bilingue encore par toutes sortes de nécessités sociales? Nous tenons notre belle langue de la nature même, et les circonstances particulières dans lesquelles nous vivons la constituent la gardienne de notre foi. Ceux à qui cette dernière affirmation n'aurait pas l'heur de plaire voudront bien considérer un instant l'immense disproportion des mariages mixtes chez les groupes de langue anglaise et ceux de langue française: treize pour un pour l'ancien diocèse de Saint-Boniface. La proportion est encore plus effrayante en d'autres endroits du Canada. Si, de plus, ils veulent bien considérer les nombreuses défections, triste conséquence du mariage mixte, ce chancre de la foi catholique, ils Nous concéderont volontiers la justesse de l'affirmation que, dans ce pays au moins, la langue française est la gardienne de la foi. Et Nous n'avons touché là qu'un des aspects de l'angoissant problème.

Nous ne pouvons donc renoncer à la langue française. Si nous avons le droit, le devoir même de la parler, nous avons également le droit incontestable de la faire enseigner dans les écoles soutenues de nos deniers et fréquentées par nos enfants. En cela Nous voulons Nous efforcer d'être le digne fils du père intrépide qui a illustré le siège de Saint-Boniface. Nous ne Nous sentons pas de taille à revêtir l'armure qu'il a si vaillamment portée et à manier comme lui le glaive de l'éloquence, dont il s'est si glorieusement servi. Nous voulons cependant l'imiter dans l'invincible constance apportée à défendre le droit opprimé et l'honneur national foulé aux pieds. Et Nous croyons en cela servir non seulement les intérêts d'une race, non seulement les intérêts d'une église, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne. L'union des esprits et des volontés, nécessaire au bon fonctionnement d'une société, ne peut s'accomplir que dans le respect mutuel des droits et par la sauvegarde *légale* des légitimes libertés.

Voilà ce qu'ont compris les politiques les plus éminents dont notre histoire s'honore, les Lafontaine et les Baldwin, les Cartier et les Macdonald, les Mowat, les Angers et les Tupper. C'est l'interprétation haute et sage de leur pensée qui ramènera la paix dans notre cher Canada et affermira les bases de notre édifice national. Il est toujours excessivement dangereux d'acculer un peuple à lutter pour son existence nationale.

Des événements que Nous croyions trop prématurés pour être véritablement à craindre sont devenus une réalité que Nous devons accepter loyalement, en fils soumis de la Sainte Eglise. Nous voulons le faire sans arrière-pensée. Nous devrons forcément travailler sur un champ d'apostolat plus restreint que celui de Notre prédécesseur. Ce qui Nous semblait une diminution prématurée de forces vitales, peut devenir un accroissement de vie dans les mains de Dieu et de celui qui le représentera dans la partie de l'héritage divisé. Nous le souhaitons vivement, et Nous adressons au Ciel d'ardentes prières pour qu'il en soit ainsi.

Nous laissons dans cette partie de la vigne du Seigneur des frères dont Nous avons su apprécier l'admirable dévouement, non moins que la constante et héroïque abnégation. Nous ne leur disons pas adieu; car ils trouveront toujours dans la maison de celui qui devient le père spirituel de leurs frères d'hier, le plus affectueux accueil et une hospitalité qui, pour être modeste, ne manquera pas de la plus franche cordialité.

A Notre clergé, Nous redisons de grand cœur, les paroles de l'apôtre: "Mes chers et bien-aimés frères, ma joie et ma couronne" (1). Notre plus grand désir est de réaliser à votre égard les paroles de nos Saints Livres: "On t'a établi le chef, sois parmi eux comme l'un d'entre eux" (2).

Nous avons voulu prendre pour devise les mots de l'apôtre saint

(1) Phil., IV, 1.
(2) Eccl., XXXII, 1.

Jean: *In veritate et charitate*, et Nous voulons que ces paroles se réalisent partout mais surtout dans Nos rapports avec Nos prêtres.

La vérité est parfois dure à entendre, encore plus difficile à dire. Il faut y mettre beaucoup de charité et de condescendance. En définitive, c'est elle qui sauve. "Et la vérité vous rendra libres." (1)

Aux nombreuses et très dévouées communautés religieuses d'hommes et de femmes qui font le bien dans ce diocèse, nous adressons un cordial salut. Nous sommes heureux d'affirmer en ce jour que les grands évêques qui les y ont appelées, ne pouvaient lui faire un plus beau don. Ayant vécu dans cette province depuis Notre plus tendre enfance, Nous savons trop bien ce que le diocèse leur doit pour ne pas leur dire un merci du cœur au moment où Nous prenons possession des fruits dus en grande partie à leur dévouement et à leur labeur.

A vous, chers fidèles, confiés à Nos soins, comme on confie des enfants à un père, Nous vous donnons l'assurance d'une affection, dont nul ne doute d'ailleurs. Nous avons grandi au milieu de vous et il Nous faut faire appel aux vues de foi pour assumer le rôle de père dans la famille, tant on Nous a habitué aux traitements affectueux qu'on donne aux enfants. Comme il Nous sera doux d'accomplir envers vous le précepte de saint Paul à son disciple Timothée, qui était évêque: "Ne reprends pas avec rudesse un vieillard, mais avertis-le comme un père, les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, celles qui sont jeunes comme des sœurs." (2) Ce sera Notre force auprès de vous dans les circonstances difficiles où parfois il Nous faudra vous demander le sacrifice de vues trop mondaines, d'opinions personnelles ou d'attaches politiques, dans l'intérêt de vos âmes et de causes qui vous sont aussi chères qu'à Nous.

Restons unis, et les paroles de nos Saints Livres ne peuvent manquer de se réaliser pour nous. "Ne craignez point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner un royaume." (3) Vous Nous donnerez le secours de vos prières; plus que personne Nous en avons besoin. D'ailleurs, vous y êtes personnellement intéressés. C'est la voie ordinaire par où passent les grâces de Dieu sans lesquelles Nous ne pouvons rien. "Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent." (4)

A ces causes et le nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

I — Nous continuons tous les pouvoirs et facultés ordinaires et extraordinaires, donnés par écrit par Notre regretté prédécesseur.

(1) Jean, VIII, 32.
(2) I Tim., V, 1, 2.
(3) Luc, XII, 32.
(4) Ps., CXXVI, 1.

2 — Nous désirons qu'après la messe paroissiale durant laquelle se fera la lecture de ce mandement, l'on chante l'*Ave Maris Stella*, afin d'obtenir de la sainte Vierge qu'elle bénisse Notre épiscopat et le rende fructueux.

3 — Les prêtres voudront bien pendant un mois à partir de la lecture de ces lettres ajouter à l'oraison commandée pour la paix celle du Saint-Esprit, et à l'expiration de ce mois continuer à réciter la première jusqu'à la fin de la guerre.

Sera le présent mandement lu et publié au prône des messes paroissiales de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Boniface, sous Notre seing et sous le sceau de Notre diocèse, et le contre-seing de notre chancelier, ce septième jour du mois de juin, de l'an mil neuf cent seize.



† ARTHUR,

Archevêque de Saint-Boniface.

Par mandement de Monseigneur,

J.-H. PRUD'HOMME, ptre,

Chancelier.

BIENVENUE

Quand notre journal paraîtra la semaine prochaine, la célébration de notre fête nationale à Saint-Boniface sera à peu près finie, et le congrès en sera à ses dernières heures.

Nous voulons donc, dès maintenant, donner un très cordial salut de bienvenue aux compatriotes qui viendront nous visiter.

Nous souhaitons que de cette visite surgisse un patriotisme plus pur, plus vivace, plus aiguisé.

Dieu sait si nous avons besoin de toutes nos énergies en ce moment grave! Dieu sait si nous avons besoin d'être sages en nos conseils et attentifs dans nos actes.

Nous sommes à peu près acculés au pied du mur. Malgré cela, on ne pourra pas nous vaincre si nous restons unis, si nous voulons sérieusement résister à l'assaut qu'on nous livre, si nous voulons être patriotes avant tout.

Au reste, à travers les épreuves qui nous assaillent, il faut apercevoir les solides motifs d'espérance que nous avons. Après vingt-six ans de lutte, nous sommes encore debout, plus forts que jamais. Nous parlons français, et nous le parlerons encore longtemps. Disons-nous cela à nous-mêmes; et disons-le, aussi, à nos ennemis.

KELLY

Le procès de l'entrepreneur Kelly est commencé depuis lundi. Les assises sont présidées par l'Hon. juge Prendergast.

Les avocats de Kelly ont refusé comme trop court le délai qui leur était accordé pour préparer la Défense. Kelly n'a pas retenu de nouveaux avocats et il conduit seul son procès.

MM. Bonnar et Craig occupent pour la Couronne.

Jusqu'ici le tribunal a entendu le témoignage de l'architecte Horwood.

M. Isaac Campbell, l'avocat bien connu de Winnipeg, est gravement malade à Toronto.

A PROPOS DE FUSION

Le *Free Press* parlait la semaine dernière de la fusion possible de notre journal avec un autre journal français de Winnipeg.

C'est de l'invention toute pure. Le confrère mis en cause a dû être aussi étonné que nous de cette nouvelle.

LA POURSUITE DUMAS

Nous apprenons de bonne source que l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba dégage absolument sa responsabilité de la Poursuite prise en cour par M. J.-P. Dumas, député de Saint-Boniface et par laquelle M. Dumas entend prouver le status officiel de la langue française dans les cours de justice de cette province.

Nous savons que l'Association n'a pas été consultée à ce sujet et désapprouve cette procédure, qui est plutôt de nature à nuire à la cause de la minorité.

COUPS DE PLUME

Tous n'ont ici que du respect pour la langue française dit la *Tribune*, de Winnipeg.

Cependant on supprime l'enseignement du français en ce pays même pour les petits Français—et la *Tribune* approuve. Curieux de respect. Ça désarçonne même l'intelligence.

* * *

Le *Free Press* d'hier dit que ce continent est un continent *anglais*.

Le bonhomme oublie bien des millions d'hommes et de femmes dans l'Amérique du Nord et dans l'Amérique du Sud, qui ne veulent que le français comme langue de foyer. Le *Free Press* et ceux qu'il mène par la corde apprendront avant longtemps à leurs dépens, que le Manitoba est un pays bilingue.

* * *

Le mandement de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque que nous publions aujourd'hui, contient cette phrase significative, et très vraie:

"Ce groupement de nos forces "*en marge des organisations politiques* nous est nécessaire pour "reconquérir la jouissance de "droits sacrés dans le domaine re"ligieux et dans le domaine na"tional."

EN ROUTE

Il est parti pour l'armée,
Le cœur gros, l'esprit soumis.
Les chercheurs de renommée
Ne sont pas de ses amis.
Il est parti pour l'armée.

Il embrasse tous ses vieux,
Et vers sa pauvre demeure
Il tourne longtemps les yeux...
Trois ans ce n'est pas une heure!
Il est en route à présent
Le bon petit paysan.

Il est parti pour la guerre
Il aurait mieux aimé pas,
Mais quoi! puisqu'on doit la faire,
Puisqu'ils y vont les soldats,
Il est parti pour la guerre.

C'est au hasard qu'il fait feu
A la première escarmouche;
A la seconde, morbleu!
Il guette, il ajuste, il touche.
Il est en route à présent
Le bon petit paysan.

Il est parti pour la gloire,
Sans bien savoir ce que c'est,
Mais il croit ce qu'il faut croire,
Ce qu'il faut faire il le fait.
Il est parti pour la gloire.

O race bonne aux combats,
Le corps vaillant, d'âme saine!...
Quels soldats tu formeras!
Quand tu seras capitaine!

Il est en route à présent
Le cher petit paysan!

Paul DEROULEDE.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi matin a eu lieu à la cathédrale le service anniversaire de feu Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Sa Grandeur Mgr Béliveau a chanté la messe de *Requiem* avec diacres et sous-diacres d'honneur et d'office.

Toutes les communautés religieuses étaient représentées; les curés des paroisses étaient aussi nombreux.

Dans la nef il y avait grande foule de fidèles.

L'église était entièrement drapée de noir.

La maîtrise de la cathédrale a donné une excellente musique; notons surtout le *Miserere* chanté avec âme par le ténor Hélie.

La mémoire de Mgr Langevin est toujours vivante au milieu de nous. La messe de *Requiem* de lundi matin a été un pieux hommage rendu au grand évêque.

Le nickel canadien

(Bulletin de la Société de Géographie de Québec)

Une bonne mesure prise par le gouvernement d'Ottawa, c'est celle qui consiste à prohiber l'exportation de notre nickel, même aux Etats-Unis.

Comme on le sait déjà, c'est le Canada, et notamment la province d'Ontario, qui fournit la plus forte quantité de nickel, et on ne s'est pas fait faute de le diriger, en ces dernières années du côté de l'Allemagne qui a su largement l'utiliser pour la fabrication de ses machines de guerre.

Le gouvernement canadien a décidé en outre que si des raffineries américaines veulent faire du raffinage de notre nickel brut, elles devront venir s'établir au Canada, attendu que le gouvernement ne veut pas s'exposer à faire bénéficier nos ennemis de nos mines de nickel. Jusqu'ici, le gouvernement canadien n'avait que l'assurance des autorités américaines que le nickel raffiné ne serait pas vendu à des pays ennemis.

Le Canada produit 85 pour cent du nickel dans le monde entier.

LA FETE-DIEU

Il y aura procession du Saint-Sacrement dans nos rues dimanche. Parcours: avenue Taché, rue Notre-Dame, rue Saint-Joseph, avenue Provencher, retour par l'avenue Taché. Contribuons tous à faire de cette procession un acte de foi éclatant.

Les Etats-Unis et le Mexique pourraient bien être en guerre d'ici à quelques heures.

Chronique de la Province

LE PAS, Man.

MM. Yvon Landry et Harry Robinson sont partis cette semaine pour le lac des Cèdres où ils vont faire la pêche à l'esturgeon, cet été.

—M. Arthur Lalonde s'est enrolé dans le 233ème bataillon.

—Le révérend Père J. Guy, O. M.I., curé de la paroisse était indisposé par un fort rhume qui l'a obligé de garder le lit la semaine passée.

—Les frères Lavallée sont partis la semaine passée au lac des Cèdres où ils vont faire la pêche à l'esturgeon cet été.

—Les plues abondantes et continuelles que nous avons eues les trois dernières semaines, tiennent la rivière Saskatchewan très haute, il est fort possible que les eaux provenant de la fonte des neiges, dans les Montagnes Rocheuses, et qui arrivent ici vers la fin de juin commencement de juillet, causent une inondation plus forte que celle qu'il y a eu l'an passée.

—A sa session de mercredi soir, le Board of Trade du Pas, a passé une résolution donnant instruction au secrétaire d'écrire aux différents Board of Trade de Saskatchewan, leur demandant de supporter la demande de construire le chemin de fer de la rivière Carotte qui rejoindra celui de la Baie d'Hudson et de les informer aussi que le gouvernement du Manitoba est prêt à supporter la construction de cette ligne, où elle traverse le Manitoba, soit environ 45 milles.

—La semaine dernière madame C. Bernard est allée rejoindre son mari établi à la rivière Carotte. Madame W. Péloquin et ses enfants sont aussi allés rejoindre M. W. Péloquin établi là depuis deux semaines.

—M. François Bonnet, sa famille et la famille de M. Gagnon sont arrivés par le train de jeudi. M. Bonnet va s'établir, immédiatement, à la rivière Carotte. Madame Gagnon et ses sept enfants vont rejoindre M. Gagnon qui est là depuis quelque temps déjà. Ces familles viennent de Letellier, M. Bonnet a amené avec lui M. J.-B. Pelletier de Ste-Agathe, M. Z. Lemire et M. P. Roy, de Letellier, qui viennent pour visiter les terres de la rivière Carotte avec l'intention de s'y établir.

—Messieurs O. St. Godard et J.-B. Ménard, de Fisher Branch, Man. sont arrivés la semaine dernière. Ils viennent prendre des terrains à la rivière Carotte, ils ont amené 40 têtes de bêtes à cornes, sept chevaux et des machineries agricoles de toutes sortes. M. O. St. Godard est venu l'année dernière visiter ces terres et s'est décidé, cette année à venir s'y établir.

—M. et Mme J.-B. Pelletier, de Ste. Agathe, sont en visite chez leur fils, M. J.E. Pelletier, établi ici depuis plusieurs années, durant son séjour au Pas, M. Pelletier à l'intention d'aller visiter les terres de la rivière Carotte et de s'y établir si l'endroit lui convient.

Pour le règne social de Jésus-Christ

(Notice bibliographique)

L'Action Sociale Catholique, par son Secrétariat général des Oeuvres, et *le Messager Canadien du Sacré-Coeur*, de concert, présentent au public canadien une belle prochure nouvelle, appelée à obtenir un grand retentissement et à opérer, croyons-nous, un bien considérable dans nos milieux.

Les *Familles au Sacré-Coeur* (pour la Royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ): par le *R. P. J. Papin-Archambault, S.J.* tel est le titre de ce magnifique opuscule illustré, d'une soixantaine de pages. L'auteur y démontre la haute opportunité d'un renouveau de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus, au sein des misères profondes où le monde se débat aujourd'hui. Il évoque la saine popularité dont cette belle dévotion, prônée par Notre Seigneur lui-même à sa servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie, comme remède souverain aux maux dont souffre l'humanité, a constamment joui dans notre Canada. Il fait un appel vibrant en faveur de la consécration de toutes nos familles canadiennes au Sacré-Cœur, par "l'Intronisation solennelle du Sacré-Cœur au foyer de chaque famille," selon le propre vœu exprimé par le Divin Maître lui-même.

De très intéressants documents sont ajoutés au texte de l'auteur de cette belle dévotion: notamment une bénédiction spéciale de Pie X, une lettre de Notre Saint-Père Benoit XV et une autre de S. E. le Cardinal Billot.

Des formules pour la consécration et l'intronisation se trouvent aussi en appendice, de même qu'un certificat-souvenir de l'Intronisation, un registre familial de la famille consacrée, etc.

"Le présent opuscule a pour objet de propager une œuvre si salutaire," écrit, en l'approuvant, Son Eminence le Cardinal-archevêque de Québec. Et il ajoute: "Nous recommandons à tout notre clergé de le lire et de le faire lire, afin que de plus en plus se réalisent les désirs du Divin Maître, qui veut régner sur nos familles chrétiennes."

Monseigneur l'Archevêque de Montréal déclare, à son tour — : "J'approuve avec bonheur ce pieux ouvrage, qui ne peut qu'accroître dans nos familles et au sein de nos poplations la dévotion si bienfaisante au Sacré-Cœur de Jésus. Je désire qu'il se répande et j'en bénis l'auteur. Puissent les vœux qu'il exprime être réalisés partout !"

Si avantageusement recommandé; d'une nature si édifiante et consolante; venant si bien en temps voulu, cet opuscule ne peut que rencontrer partout le plus chaleureux accueil. Nous le signalons bien volontiers à nos lecteurs, assuré de leur être ainsi agréable et utile en même temps.

La brochure: *Les Familles au Sacré-Coeur* est en vente au Secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 11, rue Ste-Anne, Québec, ainsi qu'au *Messager canadien du Sacré-Coeur,* 1075 rue Rachel, Montréal: l'unité, 13 sous, ou 2 pour 25 sous, et $1.10 la douzaine, franco par la poste; $7.50 le cent et $50.00 le mille, pris en librairie.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

STATISTIQUES

Le Bureau des Recensements et Statistiques dans un bulletin à la la presse de ce jour donne comme à l'ordinaire un estimé préliminaire des superficies ensemencées au Canada et la condition de ces récoltes d'après les rapports des correspondents, au 31 mai. Ils sont unanimes à dire que le printemps a été tardif cette année, et que les pluies abondantes à travers le Dominion ont rendu difficiles les travaux de la terre. Dans l'est du Canada, les semences à la fin de mai étaient de beaucoup en retard, surtout en comparaison avec l'année dernière; même en certaines parties de l'ouest on n'avait pas fini de semer l'avoine et l'orge.

LA RECOLTE DU BLE

En se basant sur les estimés préliminaires des correspondants, préparés dans bien des cas la fin des semences, le blé couvrira cette année au Canada une superficie totale de 11,491,300 acres. C'est 1,494,800 acres ou 11.5 pour cent au-dessous du record élevé de l'an dernier, alors qu'on a moissonné 12,986,400 acres, mais 1,197,700 acres ou 11.6 pour cent de plus que la superficie moissonnée en 1914, à savoir: 10,293,900 acres. La superficie de blé d'automne à moissonner en 1916 est de 1,042,200 acres, de sorte que la superficie à ensemencer en blé de printemps est estimée à 10,449,400 acres. Dans les trois provinces du Nord-Ouest on estime à 10,471,200 acres la superficie à ensemencer en blé de printemps, contre 11,744,700 acres, superficie de 1915, et 9,335,400 acres, superficie de blé moissonnée dans les provinces du Nord-Ouest en 1914. Dans le Manitoba on évalue à 2,904,400 acres la superficie ensemencée en bé pour 1916, contre 3,342,900 acres l'an dernier, en Saskatchewan 5,889,100 acres, contre 6,838,100 acres, et en Alberta, 1,677,700 acres contre 1,563,700 acres.

AUTRES RECOLTES AGRICOLES

On estime que la superficie ensemencée en avoine pour 1916 est de 10,499,500 acres, contre 11,365,000 acres en 1915. C'est une diminution de 865,500 acres, ou 7.6 pour cent en comparaison avec l'an dernier, mais 10,061,500 acres, superficie moissonnée en 1914. La superficie ensemencée en orge est estimée à 1,317,500 acres contre 1,509,350 acres l'an dernier. Les superficies ensemencées d'autres grains sont les suivantes: seigle, 109,000 acres, contre 112,300 acres, pois 159,200 acres contre 196,210 acres, grains mélangés 395,000 acres contre 466,800 acres. La superficie en foin et trèfle est de 7,963,000 contre 7,875,000 acres l'an dernier, soit une augmentation de 88,000 acres; la superficie en luzerne est de 88,700 acres contre 92,600 l'an dernier.

ETAT DES RECOLTES AGRICOLES

Si l'on base le pourcentage sur le nombre 100, comme représentant une récolte complète, l'état des principales récoltes agricoles au 31 mai était le suivant: Blé d'automne 84, blé de printemps 92, tout blé 90, avoine 90, orge 89, seigle 91, pois 90, grains mélangés 89, foin et trèfle 98, luzerne 94, pasturages 97. En changeant cette échelle en une autre ou le nombre 100 représente la condition moyenne au 31 mai pour les six dernières années 1910-1915, on peut exprimer l'état des principales récoltes agricoles comme suit: Blé d'automne 101, blé de printemps 98, seigne 100, avoine 97 et orge 97.

Nos relations commerciales avec la France

(Bulletin de la Société de Géographie de Québec)

On s'est préoccupé à la chambre des Communes du Canada des relations commerciales de notre pays avec la France.

Ces relations datent à la vérité d'assez loin, mais, pour une cause ou pour une autre, elles n'ont progressé que lentement.

Il y a vingt ans, notre commerce avec la France ne dépassait point trois millions 500,000 piastres, il est aujourd'hui, en comprenant à la fois les importations et les exportations, de 22 millions de piastres. Cette augmentation a été notable, surtout depuis la guerre, par suite des contrats importants qui ont été accordés à notre pays.

Il s'agirait pour nous de maintenir ce chiffre d'affaires, de l'accroître, s'il est possible.

On a prouvé que la France pouvait acheter au Canada une foule d'articles qu'elle a fait venir jusqu'ici de l'Allemagne. Nous pouvons lui procurer, entre autres choses, le bois de pulpe, les chevaux, les bestiaux, les viandes et le poisson congelé, le fromage, la farine, les chaussures, l'amiante, l'acier, les matériaux de construction, etc.

Seulement, il faudrait décider les Français à se faire plus largement représenter chez nous qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Nous pourrions de notre côté, envoyer de temps à autre, des délégués sur le marché français.

Il y aurait aussi autre chose à faire.

Les grandes maisons anglaises du Canada qui veulent bénéficier de la reprise plus active de nos relations commerciales avec la France, et certes elles en bénéficieront, devront de leur côté se montrer un peu plus conciliantes et utiliser au besoin les services d'employés bilingues pour amadouer ou retenir cette clientèle française qui vient à elles.

UNION NATIONALE METISSE

L'on nous prie d'annoncer qu'une assemblée des membres de l'Union Générale Métisse du Manitoba, aura lieu à Winnipeg, au numéro 300 de l'édifice Nanton, (203 avenue Portage), le samedi, 24 juin 1916 à 2 heures de l'après-midi.

But: arrangements relatifs au chômage de la fête nationale.

33-34

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



PROCLAMATION

Je proclame par la présente, Mardi, le 27 juin prochain, jour de fête civique, et j'invite tous les citoyens de cette ville à observer ce jour-là comme un jour de fête et de réjouissance, et en conséquence à fermer leurs établissements et à suspendre leurs affaires généralement.

John P. HOWDEN,
Maire.

Saint-Boniface, Man.,
le 19 juin A.D. 1916. 34

M. l'abbé Doucet

M. l'abbé Doucet, autrefois vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, il y a plus de trente ans, et maintenant habitant de la Californie, est depuis quelques jours l'hôte de Sa Grandeur Mgr l'archevêque et de Mgr Dugas, au palais.

Son souvenir était resté vivace dans nos anciennes familles, qui sont heureuses de le revoir.

M. l'abbé Doucet a naturellement trouvé Winnipeg et Saint-Boniface métamorphosées.

L'UNION CANADIENNE

M. Rodrigue Panneton, payeur de la Banque d'Hochelaga Saint-Boniface, est parti samedi dernier pour Trois-Rivières où il aura le bonheur de passer un mois chez ses parents.

* * *

"Mes enfants en feront partie (de l'Union) aussitôt qu'ils auront l'âge requis."—M. l'échevin Marion.

* * *

Dimanche dernier les deux lanceurs Auger et Bibeau ont joué un fameux tour au gérant de l'équipe intermédiaire de balle-au-camp.

Supposés malades, ils demandèrent congé à M. Raymond qui les leur accorda volontiers. Une demie heure après, pendant qu'on luttait avec acharnement pour vaincre l'équipe du Norwood, nos deux copains, assis dans la grande estrade, pas seuls, jouaient à la "balle-au-cœur."

—C'est une maladie grave quand on a vingt ans.

BALLE-AU-CAMP

La partie contre l'Alaska Bedding (de vendred idernier) que nous avons gagnée en dépit d'un de nos meilleurs joueurs, E. Martel, qui était absent, nous remit encore une fois en tête de la ligue intermédiaire. Vous parlez d'un homme en condition pour frapper, ce soir-là, c'est Auger: deux tours complets (2 home runs) et un coup de 2 buts. Nos adversaires étaient tellement furieux qu'ils se montrèrent ce que nous pensions qu'ils étaient en nous lançant des roches.

Nous tâcherons de leurs donner une leçon de politesse à la prochaine partie.

YVON (ne)

Hôpital de Saint-Boniface

L'inauguration du nouvel édifice central de l'Hôpital Saint-Boniface, aura lieu jeudi soir, le 22 courant à 8 hrs. p.m. (heure de la ville). En l'annonçant, les Sœurs de la Charité invitent cordialement les gens de Saint-Boniface et tout le public à venir prendre part à cette fête dont voici le programme :

8 hrs.—Bénédiction du St. Sacrement.

8.30.—Bénédiction de l'aile par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

9 hrs.—Réception.

Présentation d'une adresse à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, par M. le Maire de Saint-Boniface.

Réponse de sir Douglas Cameron, K.C.M.G.

Le Conquérant — Ouverture — K. L. King. Orchestre de l'Ecole Provencher.

Discours par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Discours par l'honorable T. C. Norris, Premier-Ministre du Manitoba.

Discours par l'honorable James E.-P. Prendergast, juge de la Cour du Banc du Roi.

Ombres du soir—Sérénade—K. L. King. Orchestre de l'Ecole Provencher.

Quelques mots par M. J.-A. Marion, maître de cérémonies.

Chez Nous ET autour de Nous

Un bulletin du C.P.R. porte à $600,000,000 la somme reçue par les cultivateurs de l'Ouest pour la récolte en grains de l'année 1915; ceci à part le rendement des autres cultures et l'élevage des animaux. C'est un chiffre énorme. Si la récolte de 1916 est bonne, comme tout le fait prévoir, il faudra bien que la crise prenne fin et que les affaires deviennent meilleures. Espérons donc.

Mme Camille Couture et ses enfants, rue Maryland, Winnipeg, sont partis hier soir pour une promenade à Prince-Albert, Saskatchewan, chez M. et Mme Jean Arpin.

Madame L. O. Boucher et Mlle Annette Boucher de Montréal, sont en promenade chez madame J.-A.-Z. Bertrand de cette ville, où elles passeront l'été.

Madame Bernier, épouse de l'honorable Joseph Bernier, est partie dimanche pour la province de Québec, en promenade dans sa famille.

Monsieur et madame J.-P. Tremblay et leur famille sont partis la semaine dernière pour St-Laurent, où ils passeront la belle saison.

MM. C. Fournier et G. Vervais, instituteurs à l'Ecole Provencher, sont partis la semaine dernière pour une vacance dans la province de Québec et les Etats-Unis.

M. J.-H. Bonin, employé de la maison Richardson Bishop, Winnipeg, vient de s'enroler dans le 223ème régiment canadien-français.

Les parterres de l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface sont garnis de leurs fleurs depuis quelques jours.

Il y a eu Confirmation à la cathédrale, dimanche, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Le nombre des confirmés a été très considérable.

Il y a des messieurs qui font bien trop de vitesse avec leurs automobiles sur l'avenue Provencher.

Dimanche dernier, la grand'messe à la cathédrale a été chantée par M. l'abbé Quackman, prêtre ordonné au Petit Séminaire pendant la semaine; il avait comme l'un de ses diacres M. l'abbé Brodeur, aussi un nouveau prêtre.

La *Maison Blanche* célèbre son neuvième anniversaire; elle en profite pour organiser une grande vente à réduction. Cette institution s'est développée considérablement, et prend chaque jour de l'extension. Elle a à sa tête des hommes d'affaires de grande activité et de grande perspicacité.

La procession patriotique de la Saint-Jean-Baptiste

27 JUIN

Cette procession partira de l'Hôtel-de-Ville à 9 heures du matin, exactement. On est prié de coopérer avec les Commissaires ordonnateurs pour faciliter la formation du défilé.

ORDRE DU DEFILE

Drapeaux.
Les enfants.
Cadets du Sacré-Cœur.
C. M. B. A.
Forestiers.
Alliance nationale.
Artisans.
Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.
Société Saint-Jean-Baptiste de St-Jean-Baptiste.
Société Saint-Jean-Baptiste de St-Pierre.
Société Saint-Jean-Baptiste de St-Claude.
Alliance Française de Winnipeg.
Cercle Jeanne d'Arc de Saint-Boniface.
Union Française de Saint-Boniface.
Union Métisse.
Club Belge.
Union Canadienne.
A. C. J. C.—Tous les cercles de Manitoba.
Tous les membres du clergé.
L'Association Provinciale de St-Jean-Baptiste.
L'Association des Instituteurs bilingues.
Toutes autres sociétés St-Jean-Baptiste non mentionnées plus haut.

Une lettre de l'artilleur Fontaine

Notre concitoyen décoré

Nous recommendons à nos lecteurs la lecture de cette lettre d'un modeste mais admirable soldat :

Secteur 34 le 19-5-16.

Mon cher ami,

Je reçois ta lettre du 26 qui vient me joindre dans ce pays où nous sommes maintenant depuis plus de deux mois.

Le temps étant au beau depuis quelques jours, nous ne pataugeons plus dans la boue. Par contre, nous avons chaque matin la visite des avions boches qui règlent directement sur nos batteries.

Et le duel commence. On nous tire dessus, nous répondons.

Lorsque vraiment cela tombe trop près on arrête un instant pour répondre de plus belle. Et ainsi jusqu'au soir. Alors les boches nous laissent une paix relative. Nous egalement. Pe veux dire aux batteries adverses; car c'est alors que l'arrosage de leurs routes de ravitaillement commence pour durer jusqu'au jour.

Nous devons pas mal les gêner. Si bien qu'ils ont reculé une partie de leur artillerie, qu'ils avaient imprudemment avancée escomptant un mouvement en avant. En fait d'avance, c'est un aveu d'impuissance, ce me semble, comme chaque bombardement de cette pauvre ville de V...... qui suit immédiatement tout échec de leur part. Quels vandales ! ! !

J'ai pour le moment un observatoire épatant. Il n'a qu'un seul défaut : c'est de servir de but auxiliaire aux Boches.

Le but auxiliaire est un point visible (chez l'adversaire bien entendu) sur lequel on règle le tir, puis connaissant l'angle que fait ce point avec le but définitif, la distance qui les sépare, bref après une série d'opérations, le tir se trouve reporté au point voulu. Alors l'arrosage commence.

Malheureusement pour faire un bon tir, il faut que le point appelé but auxilliaire soit atteint, et depuis quinze jours, cela fait trois fois qu'il faut le reconnaitre, bouleversé qu'il fut par les colis de ces messieurs.

Il en fut ainsi, du reste de ma chambre à coucher, ou plutôt de ma tanière qui, elle aussi, eût deux visites intempestives.

J'en suis cependant sorti indemne, à part quelques contusions et un ensevelissement plutôt désagréable, suivis chaque fois de propos peu obligeants pour ces gens W. tête carrwe.

Malheureusement, tous n'eurent pas ma veine et le noyau que nous formions au départ s'est bien rapetissé. Je t'étonnerai peut-être en te disant que d'anciens fantassins versés chez nous en raison de leur inaptitude pour l'infanterie, (suite de blessures), déclarent qu'ils préfèreraient, et de beaucoup reprendre leur place dans les tranchées. Que de ferraille il faut pourtant pour tuer un homme. Mais certains jours, quelle boucherie. Ce n'est pas la balle qui fait une blessure quelquefois invisible, mais des corps déchiquettés, des fragments d'êtres que l'on retrouve et qui ne peuvent pas toujours être identifiés.

Malgrw tout on s'y fait, mais nous quitterions tous volontiers ce coin dévasté maintenant où tant des nôtres resteront.

A l'heure à la quelle je t'écris, je suis à peu près tranquille, les boches ayant fait leur règlage de bonne heure, ne le recommenceront qu'après midi.

Par exemple il passe des "colis" en masse pour la batterie.

Je viens de téléphoner: pas encore de bobos aujourd'hui.

Nos hommes sont splendides. Beaucoup savent ou sentent que la partie suprême est engagée et qu'il est enfin temps de regarder la frontière. C'est égal, pour un essai, les boches ont eu la main malheureuse *et la raclwe qu'ils ont reçu n'est rien auprks de celle qui les attend.*

Les batailles entre avions ne cessent pas. On n'y prête même plus qu'une médiocre attention. On en est blasé.

Je ne t'avais pas dit que j'avais la croix de guerre car ici tout le monde la mérite et ce ne sont que les privilégiés ou les plus chanceux qui l'obtiennent à moins que ce ne soit la croix de bois comme l'on dit (les morts).

J'ai eu hier des nouvelles de Robert et de Marcel Grymonpré qui sont depuis un moment retournés dans leur ancien secteur et s'y trouvent paraît-il beaucoup mieux qu'ici. Je les crois sans peine. Alors vous êtes inondés ? J'espère que la rivière Rouge n'est pas montée plus haute qu'au moment où t'écrivais.

Ce n'est pas cela qui va mettre du beurre dans les épinards de beaucoup de gens...

En attendant le plaisir de te lire, je te serre bien cordialement la main.

Bien à toi,

PIERRE FONTAINE.

P.S.--Bien reçu les numéros du *Manitoba*. Merci beaucoup.—Le 28 5-16. En bonne santé. La lutte a atteint son maximum effroyable........

N.B.—Notre trop modeste ami paraît être resté 9 jours, du 19 au 28 mai complètement isolé de l'arrière, puisqu'il a conservé cette lettre aussi longtemps avant de pouvoir l'expédier.

LA GUERRE

Paris, 15.—Rien de spécial à Verdun; les Français remportent un succès local dans un secteur.

* * *

Petrograd. — Les Russes réclament en tout 145,000 prisonniers autrichiens. L'offensive sur Czernovitz se fait rapidement.

* * *

La Roumanie pencherait encore une fois du côté des Alliés.

* * *

Paris, 16.—Les Français s'emparent d'une tranchée sur le versant sud de la colline du Mort-Homme; l'ennemi bombarde le nord-est de Verdun et prépare une nouvelle attaque d'infanterie.

* * *

Petrograd. — L'offensive russe autour de Czernovitz fait de nouveaux progrès.

* * *

Londres.— Lloyd-George succèdera probablement à Kitchener comme ministre de la guerre.

* * *

Petrograd, 17.—L'avance russe en Galicie et en Bukovine continue. En 13 jours les Russes capturent 170,000 prisonniers.

* * *

Paris. — Aucun changement à Verdun; une forte offensive allemande au sud-est de Ferne Thiaumont est écrasée par l'artillerie française.

* * *

Les troupes anglaises de l'Est africain réclament des succès contre les Allemands.

* * *

Petrograd, 19.—Les Russes s'emparent de Czenovitz, capitale de la Bukovine.

* * *

Les assauts contre Verdun sont repoussés.

* * *

Neuf aéroplanes allemands sont descendus par les aviateurs français et anglais.

* * *

Le général Von Moltve, ancien chef de l'état-major général alelmand meurt d'apoplexie.

* * *

Petrograd, 20—Les Russes cherchent maintenant à s'emparer de Lemberg.

Au nord l'armée austro-allemande résiste avec tenacité à l'avance des Russes.

* * *

Paris.—Combat d'artillerie à la colline du Mort-Homme.

* * *

Le Mexique enjoint aux Etats-Unis de retirer leurs troupes du territoire mexicain. Refus des Etats-Unis. Les deux pays se préparent à la guerre avec hâte.

* * *

Petrograd, 21.—Les Russes coupent en deux une armée autrichienne en Bukovine et occupent du nouveau territoire.

* * *

En Galicie les Allemands résistent à l'avance des Russes sur Lemberg.

* * *

Rien de spécial à Verdun.

LE TRANSCONTINENTAL

Le trajet Winnipeg-Québec

(*Le Soleil*)

D'abord, au point de vue de la durée, le trajet se trouve raccourci entre les deux villes en question, de HUIT heures, sans compter les délais nécessarise pour opérer les connections à Montréal.

De plus, le voyage se fait sans changement de compartiment d'un bout à l'autre. La voie excellente, rend le voyage fort agréable.

C'est la conviction des officiers en charge de ce service que d'ici un an, ou un an et demi, la durée du trajet sera encore réduite de quelques heures.

Au lieu de 49 heures du parcours actuel, on espère abaisser la durée à 24 ou 25 heures.

Ceux-là seuls qui jadis, en 1890 par exemple, firent e trajet entre Montréal et Winnipeg, qui prenait alors trois jours et trois nuits à pe uprès, peuvent apprécier le bénéfice de cette amélioration.

En second lieu, nous nous réjouissons de constater que le premier convoi parti de Québec avec une quarantaine de passagers, avait recuelli au-delà de 250 passagers après son départ de la Tuque. C'est un succès très significatif et qui démontre que les possibilités déjà existent pour le service du Transcontinental.

Les Québecois savent-ils que durant l'hiver, plus particulièrement ce printemps, le Transcontinental a amené près de 900,000 minots de grains de l'ouest logés actuellement dans le grand élévateur de la Commission du Havre ?

LES PERTES ALLEMANDES

(*L'Evénement*)

Il est entendu que nous ne savons que peu de choses de ce qui se passe sur le théâtre de la guerre. Les bulletins officiels ne contiennent généralement pas de détails. Ils nous mettent simplement au courant des plus grands événements militaires et nous annonçent que telle ou telle ligne de bataille a été modifiée à la suite de tel engagement.

Les comptes rendus des correspondants militaires sont pleins de bavardages. La plupart n'ont pas vu les événements qu'ils entreprennent de nous raconter. Leurs narrations en souffrent évidemment, et par le fond et par la forme. Quant aux officiers et soldats blessés, ils sont presque toujours d'un laconisme déconcertant.

Un bulletin officiel anglais des pertes allemandes nous démontrait dernièrement l'inexactittude des commentateurs anglais et français de la bataille de Verdun. Ceux-ci nous ont dit et répété que les pertes allemandes étaient fabuleuses dans les assauts que l'ennemi livre à cette forteresse. On a parlé de centaines de mille morts et d'un quart de millions de blessés : eh bien, en tenant compte de toutes les pertes des armées allemandes de l'est et de l'ouest penofficiel ne donne que 23,000 dant le mois dernier, le bulletin officiel ne donne que 23,000 morts, 72,000 blessés, 8,000 prisonniers.

D'après la même source d'information, nous tenons que les pertes des armées allemandes, depuis le commencement de la guerre, sont de 735,000 morts, 1,800,000 blessés, et 340,000 disparus. Il n'est pas exagéré de prétendre que les pertes des Autrichiens, des Turcs et des Bulgares sont au moins égales à celles des Allemands, mais nous ne le savons pas officiellement.

Mais ceux qui voudraient étayer des calculs sur ces rapports afin de trouver approximativement la date de la faillite allemande feront bien de tenir compte que le tiers des blessés sont en état de retourner à l'armée après quelques mois d'hôpital et de convalescence.

Qu'on n'oublie pas d'autre part que de nouvelles recrues viennent chaque année combler une partie du vide creusé par la mort dans les rangs de l'armée boche.

En nous basant sur les chiffres que contient le dernier bulletin des statistiques préparées à Londres, nous pouvons compter que l'ennemi (Allemand, Autrichien, Turc ou Bulgare) a perdu au-delà d'un million et demi de soldats depuis août 1914, que le nombre de ses blessés est de plus de trois millions et demi, dont un tiers, à peu près, est retourné sur le front, et, enfin, que les Alliés ont au moins un million de prisonniers boches.

Ces pertes équivalent à peu près au quart de l'effectif des armées ennemies. C'est dire que la guerre peut encore durer longtemps, si la grande offensive toujours espérée ne commence pas bientôt.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

M. Jos. Fortin annonce au public qu'il a pris possession du garage de M. Kéroack et qu'il a un automobile qui sera toujours à la disposition de la clientèle de Saint-Boniface ou de Winnipeg. Adresse : 53 avenue Provencher. Tél. Main 1753 Saint-Boniface. 34

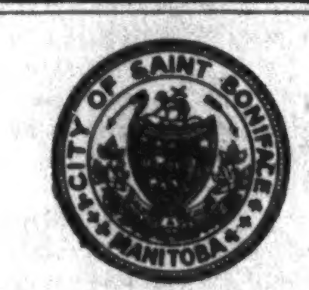
Servante—On demande une servante générale d'expérience. $20 par mois, pas de blanchissage. S'adresser à madame E. A. Poulain, 418 rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. Tél. Main 904. 34jno

Servante. — On demande une servante générale, consentant a se rendre à la plage cet été. Mrs. J. Walsh, 911 avenue William, Winnigeg, téléphone: F. R. 3166. 32

Ferblantier-couvreur.— On demande un ferblantier-couvreur à la Cie Charette Kirk, rue Desmeurons, Saint-Boniface. 29jno

A louer—Suite de 3 chambres chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba,* 42 Ave. Provencher.

A louer.—Maison moderne, 90 rue Notre-Dame. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. Main 5084. 29-30



Vente de terrains pour arrérages de taxes

J'ai reçu instructions de vous informer que si vous avez des arrérages de taxes (à l'exception des taxes de 1915) ces taxes devront être payées sans délai, sinon vos terrains seront portés sur la liste des terrains à vendre.

Après la publication de l'annonce pour la vente projetée, il vous faudra alors payer le plein montant, tel qu'annoncé, c'est-à-dire tous les arrérages, y compris les taxes de l'année 1915.

J.-B. COTE,
33 Trésorier.

Cité de Saint-Boniface

Des soumissions scellées, adressées au Greffier de la Sité de Saint-Boniface, pour l'achat de 5 bicycles, plus ou moins, qui devront être délivrés au Département de Police, seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 5 heures p.m., jeudi le 22 juin 1916.

Les soumissionnaires pourront obtenir les spécifications au bureau du Chef de Police, à l'Hôtel-de-Ville.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

LEO MARCIL,
Chef de Police.

Saint-Boniface, Man.
le 13 juin 1916. 33



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., mercredi, le 28 juin 1916, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à ce ministère et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le'ntrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou nexécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumisisons qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 7 juin 1916.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 33-34

